Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 11 (1950)

Artikel: De l'emploi et de la valeur de la segmentation

Autor: Thierry, Françoise

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-12766

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De l'emploi et de la valeur de la segmentation

La segmentation, qui donnera à la phrase normale: «Je n'arrive pas à résoudre ce problème» une forme telle que «Moi, je n'arrive pas à résoudre ce problème» ou «Je n'arrive pas à le résoudre, ce problème», par exemple, a été définie comme le procédé permettant de rompre le bloc que constituent le thème (résoudre ce problème) et le propos (je n'arrive pas) pour faire porter un accent distinctif sur chacun de ces termes. Le thème peut être fragmenté à volonté, selon les phrases (ex.: - Résoudre ce problème, je n'y arrive pas. Ce problème, je n'arrive pas à le résoudre, moi, etc.), pourvu que chaque fragment du thème soit représenté dans le propos par un pronom qui, reconstituant l'unité de la phrase trop morcelée, sert, dit Ch. Bally, de points de repère, de «jalons» à l'esprit «pour parcourir sans effort l'ensemble de la phrase »1. La segmentation est soulignée dans la langue parlée par une pause médiane et une intonation différente selon que le propos précède le thème («Je ne l'aime pas, ce livre»), ou que le thème précède le propos («Ce livre, je ne l'aime pas»); Bally distingue une forte montée de la voix sur le thème dans ce deuxième cas et la prononciation en sourdine du thème dans le premier 2.

Mais si l'accord semble être fait sur la nature de la segmentation ainsi définie et caractérisée, et même sur son emploi qui appartient

¹ Traité de stylistique française, I², Heidelberg 1921, § 288, p. 315.

² Soit A le thème et Z le propos. Pour la commodité de l'exposé, la reprise (ou anaphore) du thème représenté dans le propos par un pronom et produisant selon Bally un effet de tension, d'attente, sera représenté par AZ (thème +propos), et l'anticipation du thème représenté dans le propos par un pronom et produisant selon Bally un effet de surprise, d'explosion, sera représenté par ZA (propos + thème).

surtout à la langue familière et populaire, la discussion reste ouverte quant à la valeur du procédé, ou plutôt la valeur respective des deux formes de segmentation, type AZ (thème + propos) et type ZA (propos + thème).

Pour Madame Müller-Hauser qui a consacré à la segmentation un chapitre de sa thèse sur «La mise en relief d'une idée en français moderne»¹, le premier segment de la phrase montant et le second descendant, la partie montante frappe davantage l'oreille et, par conséquent, portera l'accent le plus fort – que ce soit le thème dans AZ ou le propos dans ZA –, tandis que pour Bally les deux termes sont également mis en valeur. Madame Müller-Hauser voit même dans la phrase de type ZA une des rares possibilités de la langue française de mettre le verbe en valeur («Je l'adore, votre accent»), le thème étant essentiellement de nature nominale et le propos de nature verbale.

Ch. Bally a cherché une explication plus intime du problème en rattachant ce procédé de mise en valeur à la psychologie du langage. Pour lui, si le thème et le propos portent un accent égal et sont également mis en valeur, dans AZ et dans ZA, la différence entre ces deux procédés viendrait de ce qu'ils relèvent de deux tendances opposées de l'expressivité: l'attente et la surprise. «Dans AZ, le thème produit un effet de tension, il fait désirer le propos qui prend toute sa valeur par cette préparation; dans ZA, au contraire, le propos éclate par surprise et le thème est comme l'écho de cette explosion².»

Dans ses limites mêmes, la présente esquisse ne se propose pas d'autre but, sur l'invitation de M. le professeur Jud, que de soumettre de nouveau à la discussion des spécialistes l'interprétation de Ch. Bally, pour qu'en provoquant de nouvelles études de ce problème se poursuive l'œuvre féconde du linguiste genevois.

Les phrases où le thème est un pronom personnel désignant un des antagonistes du dialogue, celui qui parle par la première personne et celui à qui l'on parle par la deuxième, semblent présenter un cas particulier qui mérite d'être traité à part.

¹ RH 21 (II, B, 5, a).

² Linguistique générale et linguistique française², Francke, Berne 1944, § 97.

En effet, l'interprétation de Bally mettant en jeu plus particulièrement la réaction de l'interlocuteur se justifie aussitôt par des phrases telles que: «Toi, tais-toi.» – «Toi, je ne te parle pas.» On pourrait décomposer le mouvement en supposant cette forme extrême: «Toi...-. Eh bien, moi? (attente curieuse de l'interlocuteur ainsi interpellé) – ... tais-toi.» Cet appel direct à l'interlocuteur, le piquant au vif puisqu'il lui fait attendre d'être mis en cause, est fréquent dans les ordres et peut même, par sa brusquerie, exprimer une certaine agressivité.

Mais le même emploi du pronom de la première personne est plus complexe. Dans la plupart des cas, «moi je» est senti comme un simple renforcement de l'atone; lorsque la langue populaire dit: «Nous on le sait», elle ne dissocie pas les deux pronoms. Mais si l'on veut redonner de la vigueur à cette forme, on emploie dans la langue parlée les procédés de mise en relief tels que l'intonation, l'articulation, une pause entre «Moi» et «je», qui peuvent s'indiquer dans la langue écrite par un signe de ponctuation. Ainsi: «Moi je crois qu'elle est partie» peut aussi s'interpréter: «Moi, je crois qu'elle est partie.» Il n'y a pas d'ambiguïté quand le thème est renforcé par un autre mot ou détaché du propos; par exemple: «Et moi, je te dis que je n'irai pas»; ou, dans la langue écrite: «Moi, dit le petit prince, je puis me juger moi-même n'importe où1.» Quant à la valeur de cette forme, ne faudrait-il pas considérer ici moins l'effet d'attente produit sur l'interlocuteur que le besoin de celui qui parle d'affirmer immédiatement sa personnalité?

Si l'on peut chercher à interpréter la valeur du procédé AZ dans des phrases telles que: «Toi, ton rôle est facile», «Moi, il ne m'a rien donné», où le thème ainsi détaché est nettement mis en valeur, il est à se demander s'il faudrait attacher une grande importance à la forme ZA – quand la prononciation ne trahit pas une intention particulière: «Ton rôle à toi est facile», «Il ne m'a rien donné à moi». Il semble qu'ici la fonction grammaticale du thème pronominal intervienne dans la mesure où le pronom atone fait tellement corps avec le groupe verbal et l'adjectif possessif

¹ Saint-Exupéry, Le petit Prince, Gallimard, Paris 1946, p. 41.

avec le nom, que la reprise du thème est avant tout une réaction pour lui redonner son importance dans la phrase. Ainsi, dans le langage enfantin, la redondance: «C'est ma poupée à moi» est-elle machinale. Il se peut qu'interviennent dans l'emploi de AZ ou de ZA des facteurs autres que purement psychologiques et qu'il y ait, par exemple, des nécessités grammaticales dont quelques-unes seront relevées au passage.

Quand le thème pronominal est rejeté à la fin de la phrase (ZA), peut-être est-ce moins l'affirmation brutale de la personnalité en elle-même qui compte, que l'aspect particulier qu'on en considère dans le propos? Quand le petit prince de Saint-Exupéry cherche à se définir lui-même par opposition aux autres, il commence toujours par «Moi, je...», mais quand l'auteur a voulu dépeindre le «businessman» par une phrase qu'il lui fait répéter comme un refrain, il a choisi la forme ZA: «Je suis sérieux, moi¹.» Il semble que le propos explosant tout d'abord, le thème pronominal se soit chargé de toute l'affectivité qu'il contenait, car, séparé du propos par une légère pause nécessitée par le sens et qui souligne son existence propre, le thème est englobé par la prononciation dans la tonalité de la phrase qu'il termine. Par exemple, la phrase: « Nous ne faisons pas de marché noir, nous » peut-elle nuancer davantage ce «nous» par opposition à «vous» et aux autres que: «Nous, nous ne faisons pas de marché noir» parce que le propos a déjà énoncé la circonstance particulière où cette opposition se manifeste. Mais il s'agit de questions de nuances qu'il faudrait replacer dans l'ensemble de la conversation, suivant que ZA est employé dans une réponse, une réplique isolée, etc., et, ces réserves faites, le cas du thème pronominal peut entrer dans l'étude générale de AZ et de ZA.

AZ semble très proche de la pensée dialoguée présentant le thème sous la forme d'une question à laquelle répond le propos. C'est ce qu'a remarqué Bally: «la montée de la voix dans AZ s'ex-

plique par le fait que le thème est une sorte de question dont le propos est la réponse².»

¹ Ibid. p. 46, 47, 48.

² Ling. gén. et ling. fr.¹, § 95.

Cela justifierait cet effet de tension: on éveille l'intérêt de l'interlocuteur en attirant son attention sur le thème, en l'obligeant en quelque sorte à réfléchir lui-même avant de donner l'éclaircissement du propos.

A côté de la forme: «Je tue le premier qui bouge», la forme AZ: «Le premier qui bouge, je le tue» prend tout son relief et serait une application expressive de cette interprétation de Bally¹. Le contraire ZA, — «Je le tue, le premier qui bouge» —, serait impossible, car, dans cette phrase qui est un avertissement, donc qui n'est faite que pour l'interlocuteur, il s'agit de frapper son esprit par ce qui l'intéresse au premier chef; «le premier qui bouge», ce peut être lui, tandis que «je le tue» est présenté comme une conséquence fatale et ne prend toute sa force qu'après que s'est établie dans l'esprit de l'interlocuteur la relation entre les termes de l'énoncé et lui-même.

On peut trouver un emploi littéraire de cette forme AZ, indice que le récit impersonnel tend à devenir dialogue, quand le narrateur sous-entend la présence d'un auditeur ou d'un lecteur dont il s'agit d'éveiller l'attention ou de piquer la curiosité. La gamme des exemples irait de la formule de roman policier: «L'assassin, c'était lui» à ce passage de Saint-Exupéry où l'effet de AZ est souligné par la première phrase qui le prépare: «Mais voilà qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire. La muselière que j'ai dessinée pour le petit prince, j'ai oublié d'y ajouter la courroie de cuir!²» Ce procédé devient même artificiel quand E. de Goncourt, par exemple, dans La Fille Elisa, en abuse et disloque ses phrases pour obtenir, entre autres: «Toute enfant, les mains qui la fouettaient, Elisa les mordait avec des dents qu'on avait autant de peine à desserrer que les dents d'un jeune bouledogue entrées dans de la chair³.»

DAUDET, dans «La bataille du Père-Lachaise» met cette phrase argotique dans la bouche du héros: «Le premier cochon qui touche quelque chose, je lui brûle la gueule.»

² Ibid. p. 93.

³ Paris ⁶, G. Charpentier, p. 22; cf. p. 17, 23, 30, etc. C'est à la même loi psychologique qu'obéit le dramaturge quand, pour provoquer la tension dramatique chez les spectateurs, il fragmente en

Mais dans des exemples tels que ceux-ci: «Mais son caractère! parlez-en aux alentours», «Mais elle, oh! lala! ça n'a l'air de rien, c'est petit, c'est maigre; eh bien! c'est plus méchant qu'une fou-ine», si l'intonation du thème, voisine de l'exclamation, est chargée de sous-entendus, de mystère, pour provoquer l'attente du propos, elle exprime aussi la réaction de celui qui parle. Et ceci nous amène peut-être à reprendre l'interprétation de Bally en considérant AZ non seulement du point de vue de l'interlocuteur sur lequel l'anticipation du thème produit l'effet d'attente, mais aussi du point de vue de celui qui parle, bien qu'il soit difficile, et même artificiel, de les distinguer.

Il semble que le dialogue s'effectue alors dans l'esprit même de celui qui parle, qu'il se pose la question à lui-même pour se pénétrer du thème avant d'y répondre par le propos.

Le cas le plus simple est, dans un dialogue, la reprise d'une question qui vient d'être posée pour en faire le thème de la réponse, ex.: «Tu as vu mes lunettes? –. Tes lunettes? je les ai posées sur la table», à la limite de deux indépendantes.

Dans des phrases telles que: «Honnête, lui, ce n'est pas possible», «Moi, accepter ce compromis, vous n'y songez pas», celui qui parle reprend les termes de l'interlocuteur qui l'ont frappé avant de préciser sa pensée dans le propos. Un cas très fréquent est celui où l'on reprend la situation par un terme précis qui la résume – ex.: «D'abord, ces questions, jamais je ne me les serais posées.» «Ton défi, je l'accepte» – ou plus souvent encore par le pronom démonstratif «ça» (ou «cela») – ex.: «Ça, ce n'est pas vrai», «Cela, je ne l'admets pas.» Un exemple caractéristique de Saint-Exupéry¹ montre comment le thème de la conversation peut être ainsi détaché du propos par les deux interlocuteurs dans l'échange de leurs répliques: «Un mouton, s'il mange les arbustes, il mange aussi les fleurs? – Un mouton mange tout ce qu'il rencontre. – Même les fleurs qui ont des épines? – Oui, même les fleurs qui ont des épines. – Alors les épines, à quoi servent-elles? –

plusieurs répliques les aveux, les révélations. (Le Cid, acte I, sc. 6 – Britannicus, acte II, sc. 3, etc.)

¹ Ibid. p. 27; cf. p. 40.

Les épines, ça ne sert à rien, c'est de la pure méchanceté de la part des fleurs.» On ne peut pas analyser ici si le thème est une reprise ou suscite une nouvelle réflexion.

C'est ce dernier aspect de AZ qu'a souligné Madame Müller-Hauser après Le Bidois; l'isolement du thème pour en faire le point de départ d'une série de pensées exprimées dans le propos, par sa clarté et sa vigueur, fait de AZ un des procédés de l'exposé logique. Madame Müller-Hauser, qui en a relevé dix neuf cas dans «Le langage et la vie» de Bally, cite l'exemple suivant où la fonction grammaticale du thème diffère même dans les deux propos: «Demandons-nous ce qu'est cette langue maternelle que l'enfant et l'adolescent apportent à l'école (...)? Cette langue, nous l'avons apprise par l'oreille, elle a déposé en nous des images auditives et motrices...» Mais cet emploi de AZ, conscient et voulu dans la langue scientifique, se trouve aussi dans le langage affectif ou même la langue courante. Dans ce monologue intérieur d'un personnage de Schlumberger (L'enseveli), on voit nettement le processus des thèmes qui se présentent l'un après l'autre et provoquent une méditation qui se résout dans le propos: «Mon souvenir, elles l'auront vite oublié, et mes camarades oublieront encore plus vite1. Le peu d'argent qui est à la banque, il sera dissipé dans quelques semaines. La petite maison, un autre s'y établira. Mon nom, si on le cite parmi ceux des hommes auxquels on n'a rien pu reprocher, qui le remarquera?»

Il est bien difficile d'établir une distinction entre le thèmereprise et le thème-point de départ, de savoir si l'emploi de AZ
ne s'adresse qu'à l'interlocuteur pour provoquer son attente ou
décèle une pensée encore en formation chez celui qui parle. Ainsi
dans ces phrases du Petit Prince qui, par leur construction, pourraient être tirées d'une conversation entendue: «Tu sais, ma chute
sur la terre . . . c'en sera demain l'anniversaire» – «Tu sais . . . ma
fleur . . . j'en suis responsable»², cette mise en valeur du thème
peut trahir aussi bien l'émotion du Petit Prince qui chuchote cette
confidence mystérieuse que le besoin de faire sentir à son inter-

¹ Le passage du verbe employé transitivement au verbe employé absolument permet même à l'auteur d'obtenir un effet littéraire.

² Ibid. p. 82 et p. 91; cf. un autre exemple p. 82.

locuteur la gravité de l'aveu. Dans le cas si fréquent et déjà cité où le thème est un pronom démonstratif, qu'il soit abstrait (ex.: «Ça, c'est vrai») ou qu'il désigne quelqu'un ou quelque chose dans l'espace (ex.: «Celui-là, je ne l'aime pas» – «Ça, c'est ma place», qui peut être accompagné d'un geste), l'emploi de AZ peut s'interpréter en fonction de l'interlocuteur aussi bien que de celui qui parle.

Si l'on compare AZ avec ZA (ex.: «C'est vrai, ça.» – «C'est ma place, ça.»), il semble qu'on puisse conclure que l'emploi de AZ produit un certain effet de lenteur, de ménagement, en faisant porter un accent égal sur les deux sommets de la phrase, le thème étant séparé du propos par une forte coupe. Cela ferait de AZ l'expression d'une pensée qui se cherche, ou, au contraire, assez consciente d'elle-mème pour jouer avec l'attention de l'interlocuteur. La segmentation de type AZ (thème + propos) serait donc la forme par excellence du dialogue affectif, du monologue intérieur, de l'exposé scientifique, ainsi qu'un procédé littéraire¹.

Le procédé de segmentation de type ZA fait éclater le propos. Bally a remarqué: «La mélodie basse de A dans ZA correspond à son caractère de simple explication donnée après coup².»

A l'appui de cette interprétation se proposent aussitôt les cas les plus fréquents de ZA, où le thème est caractérisé par un sub-

¹ Un joli exemple de Saint-Enupéry montre au fond la complexité et la délicatesse de ce phénomène du langage qui refuse de se laisser enfermer dans le cadre rigide de règles logiques. A l'exemple AZ: «Celui-là, se dit en lui-même le Petit Prince, il raisonne un peu comme mon ivrogne» (p. 48), où l'incise de l'auteur occupant la pause entre le thème et le propos semble laisser au Petit Prince le temps de réfléchir, succède plus loin (p. 52), dans les mêmes circonstances psychologiques, la réflexion: «Celui-là, se dit le Petit Prince tandis qu'il poursuivait plus loin son voyage, celui-là serait méprisé par tous les autres.» Nous avons ici la simple répétition du sujet, qui est un autre procédé de mise en valeur, et non plus la reprise du thème par un pronom, qui appartient à la segmentation. Pourquoi? Par souci de clarté de l'écrivain, parce que l'incise était trop longue? Pour donner un caractère emphatique à cette réflexion?

² Ling. gén. et ling. fr.¹, § 95.

stantif à valeur affective, un pronom ou un adjectif démonstratif ou tout autre mot à valeur affective: ex.: «Il tenait à sa réputation, le bandit. – Il en a une chance, celui-là. – Il n'a pas l'air commode, ce monsieur. – Et je la bus, ma bouteille (l'ordre inverse, AZ, serait ici impossible.)»

Non seulement ZA fait éclater le propos par surprise, l'assène à l'interlocuteur, puis le complète par le thème, mais est provoqué aussi par un violent mouvement affectif chez celui qui parle. Une poussée affective fait éclater le propos; il semble que dans ZA la pause soit moins forte entre Z et A qu'entre A et Z dans AZ, et que l'accent soit malgré tout porté sur le propos. Comparé avec l'exemple AZ de Schlumberger cité p. 154, l'exemple suivant tiré des Lettres de mon Moulin paraît expressif: «Le nègre crache en signe de mépris et s'éloigne; il n'a rien vu (...). Il n'a rien vu non plus, ce petit Maltais, dont les yeux de charbon luisent méchamment derrière sa barrette; elle n'a rien vu cette Mahonaise au teint de brique qui se sauve en riant¹.» A cet emploi de ZA par la langue littéraire pourrait surtout se joindre l'emploi spontané de ZA par la langue courante dans les cas fréquents étudiés plus haut où le thème est un pronom personnel.

Mais surtout il semble que ZA soit employé de préférence quand la forme même de la présentation du propos fait porter l'accent sur lui, c'est-à-dire dans les cas où la phrase est exclamative ou interrogative.

Dans les exemples plus ou moins familiers, tels que: «Si je m'y attendais, à cette histoire! – Comme ils sont sages, ces enfants!», la forme ZA semble plus spontanée que AZ; le mouvement qui emporte l'exclamation est croissant, tandis que AZ déterminerait deux moments, le thème, puis le propos sur lequel la voix monte (cf. «Quelle merveille, ce tableau!» et plus méditatif: «Ce tableau, quelle merveille!»). La plupart des exemples que j'ai relevés, s'ils n'étaient pas franchement exclamatifs, renfermaient un mot à

¹ Dans un autre exemple de Daudet où se trouve la même répétition du verbe, l'ordre AZ a été employé pour souligner un effet littéraire, il est vrai, en mettant en valeur le propos et le thème: «...ce qui ne faisait pas rire les cardinaux. Ni la mule non plus, cela ne la faisait pas rire.»

forte valeur affective: «Bien, si, etc.» («Elle est bien belle, Marguerite, ce soir¹.»)

Quelle que soit la forme de l'interrogation, semble-t-il, l'emploi de ZA dans les phrases interrogatives se présente assez souvent: ex.: «Comment l'appelles-tu, cette fleur? – Combien les faites-vous, les pommes, aujourd'hui? – Tu y vas, à cette fête?» Au contraire, AZ supposerait la mise en valeur du thème par un geste, dans une énumération, pour marquer une intention particulière: ex.: «Et cette fleur, comment l'appelles-tu? – Et Pierre, qu'a-t-il dit de tout cela?²»

A l'appui de cette interprétation on peut noter la fréquence de l'emploi de ZA avec le pronom «en», pour insister sur la quantité (ou sur une unité détachée de l'ensemble): ex. «On m'en a offert, des petits verres, pour me faire causer. – Et il en prend un, de poisson, puis un autre, puis un troisième. – J'en fais, des réflexions, et de tristes, encore»; et dans les locutions toutes faites où le thème a justement une valeur explicative: ex.: «S'en est-on fait, du mauvais sang, mon pauvre ami! – Je n'en peux plus, de toujours l'entendre grogner à chaque repas.»

Cependant il ne faut pas exagérer dans tous les cas la valeur du propos par rapport à celle du thème dans ZA; un exemple tel que celui-ci prend toute sa valeur dramatique parce que le propos explose d'abord, oui, mais aussi parce que le thème se fait attendre,

¹ Cf. deux exemples de Saint-Exupéry (ibid. p. 14 et 18): AZ: «Non! Non! Je ne veux pas d'un éléphant dans un boa. Un boa c'est très dangereux, et un éléphant, c'est très encombrant. Chez moi c'est tout petit. J'ai besoin d'un mouton.» Et ZA, moins explicatif, plus spontané: «Alors le petit prince remarqua gravement: «Ça ne fait rien, c'est tellement petit, chez moi!»

² Cf. «Qu'as-tu fait, toi?» et «Toi, qu'as-tu fait?» qui me semble moins fréquent quand le thème est un pronom personnel, à moins qu'il ne soit appuyé par d'autres mots: «Et toi, qu'as-tu fait?» — Dans une conversation familière, l'interlocutrice n'ayant pas compris la première question sous sa forme: «Les boulangeries ferment à quelle heure?», j'ai entendu la personne qui parlait reprendre spontanément sa question sous la forme AZ, avec la pause entre A et Z pour mieux faire saisir les deux termes de la phrase qui avaient pour elle une égale importance: «Les boulangeries, elles ferment à quelle heure?»

et craindre: «Il était là, dressé vers le petit prince, un de ces serpents jaunes qui vous exécutent en trente secondes¹.» AZ serait impossible: «Un de ces serpents jaunes qui vous exécutent en trente secondes, il était là, ...» et la phrase normale bien moins poignante: «Un de ces serpents jaunes qui vous exécutent en trente secondes était là, dressé vers le petit prince.»

Il faudrait pouvoir étayer cet aperçu d'exemples tirés de différents textes contemporains et de la langue parlée dans différents milieux, ce qui donnerait certainement des résultats intéressants².

Mais il semble dès maintenant qu'il faille tenir compte dans l'explication donnée par Bally (AZ produisant un effet d'attente et ZA de surprise) de l'attitude du sujet parlant aussi bien que du point de vue de l'interlocuteur.

Bien que la segmentation de type AZ ou ZA distingue nettement le thème du propos et fasse porter l'accent sur chacun d'eux, ZA (propos + thème) semble traduire chez le sujet parlant une poussée affective qui lui fait exprimer le propos avant ce qui en a été l'occasion (c'est-à-dire le thème) et l'impose ainsi à l'interlocuteur – le thème, nécessaire pour la parfaite compréhension, semble cependant secondaire, en général –, tandis que AZ (thème + propos) passant du thème au propos, de ce dont je parle à ce que j'en dis, suit le mouvement même de la pensée du sujet parlant et de l'interlocuteur. Il semble que la grammaire pourrait en

¹ Saint-Exupéry, ibid. p. 84.

² Des exemples cités, quelques-uns sont empruntés à Bally ou à Mme Müller-Hauser quand ils étaient particulièrement significatifs, d'autres ont été entendus et quelques empruntés à des textes littéraires qui me semblaient assez proches de la langue parlée. Compte tenu du style de l'auteur, ces exemples peuvent être intéressants parce qu'ils grossissent jusqu'au procédé volontaire ce qui est inconscient chez le sujet parlant. Je n'ai naturellement pas donné tous les exemples relevés dans Daudet, les contes de Maupassant, des nouvelles contemporaines, Le Petit Prince de Saint-Exupéry, etc.; je n'ai pas pu étudier des pièces de théâtre, ceci n'étant qu'une brève esquisse dont les résultats pourraient être modifiés par une étude approfondie.

donner une preuve à l'appui, dans la mesure où, dans la forme AZ, le thème n'est pas précédé de préposition ou de conjonction établissant un rapport logique avec le propos (cf. Madame Müller-Hauser): ex. «Moi, on ne me donne rien – Mon frère, je ne t'en parle pas – Il m'a menti, je le sais bien – Attendre, ça a son charme» – (comparés à: A moi on ne donne rien – De mon frère je ne te parle pas, etc.) C'est-à-dire que la phrase n'est pas construite, que la pensée s'organise, tandis que dans ZA le rapport logique est déjà conçu, tout est centré autour du propos, du verbe, et l'édifice logique avec ses prépositions, ses conjonctions est déjà construit: ex.: «On ne me donne rien, à moi. – Je ne t'en parle pas, de ton frère. – Je le sais bien, qu'il m'a menti. – Ça a son charme, d'attendre.»

Mais de toute façon, cette segmentation, comme le dit Bally¹, en rompant le cadre imposé par l'ordre logique des membres de phrase, donne toute liberté de s'exprimer aux mouvements de la sensibilité et de la volonté: «Au point de vue du sujet parlant, l'expression se fait par secousses, au point de vue de l'interlocuteur, on peut dire qu'elle lui est présentée par bouchées.»

Il ne faudrait pas que l'analyse détaillée de ces formes de segmentation semblât faire de ce phénomène du langage un jeu de puzzle, présentant à l'esprit toutes les combinaisons possibles. AZ ou ZA ne sont pas employés gratuitement, et, conjointement avec les mouvements de l'expressivité vus par Bally - tension ou explosion - ou en plus de ceux-ci, il y a peut-être d'autres facteurs qui interviennent dans le choix de l'un ou de l'autre de ces procédés. Ainsi de la classification grammaticale établie par Madame Müller-Hauser semble-t-il ressortir que l'anticipation ou la reprise d'un thème occupant dans la phrase la fonction d'attribut est rare, que le thème complément indirect, repris ou anticipé, est surtout précédé des prépositions «à» et «de», que si l'on ne détache pas les compléments de lieu comme une question (Rome? je n'y suis jamais allée), ils semblent plus fréquents dans la forme ZA («Je n'y suis jamais allée, à Rome; - Je suis ravie d'y aller, à ce dîner»), etc. L'emploi du pronom «ce» «ça», en train de s'étendre, parti-

¹ Traité de styl., p. 312, § 285.

culièrement dans ZA, ainsi que le remarque Madame Müller-Hauser, présente un cas complexe, quand il n'est pas nécessité par la grammaire¹. Certaines formes de segmentation rendraient, d'autre part, la phrase peu intelligible: «Il ne m'a pas plus aidée qu'il ne t'a secourue, toi.» (AZ qui arrêterait le mouvement de la comparaison ne semble pas naturel dans la langue parlée.) Enfin, il y aurait à étudier les formes complexes de la segmentation où le thème (ou parfois le propos) sont morcelés: types AA'Z, ZAA', AZA', etc.: ex.: «Je m'occupe, moi, de choses sérieuses. – Est-ce que ça le regardait, lui, toutes ces histoires?», etc.

Il est vrai que le procédé de la segmentation est aussi employé par la langue littéraire, ou recherchée, pour produire un effet intentionnel: ex.:

«Et lui! l'orgueil gonflait sa puissante narine (V. Hugo) – Il n'a brillé qu'un jour, ce beau front ingénu (V. Hugo)² – Je ne l'oublierai jamais, ce beau jour.»

Il n'en reste pas moins que la segmentation étant un moyen de défense de la langue pour rompre la rigidité imposée par l'ordre logique des mots et traduire les mouvements de la volonté et de la sensibilité, elle appartient en propre, comme telle, à la langue affective et à la langue parlée, pour ne pas dire familière. C'est ce que montre la tonalité générale de la phrase; il suffirait de reprendre les exemples cités pour y constater la présence de faits lexicologiques ou syntaxiques inadmissibles dans la langue écrite ou même la langue correcte.

Si ce procédé de mise en valeur semble moins usé, dans l'en-

^{1 «}Ce, ça» – surtout dans la locution «c'est + adjectif qualificatif» – qui présente un moule commode pour les choses et les idées, est dépréciatif pour les êtres humains: «C'est maladroit, ces grands garçons» (mais: «Elle est gentille, cette petite.») Dans les phrases interrogatives ZA, à côté de: «Ça avance, ta thèse?», «Elle avance, ta thèse?» serait moins familier; mais dans les affirmatives AZ, si l'emploi de «ça, cela» n'est que familier pour reprendre le thème sujet («Les enfants, ça brise tout»), l'emploi du pronom personnel semble nettement populaire: «Les enfants, ils brisent tout». Cf. «Les enfants, eux, brisent tout.»

² Cité par Cressor dans: Le style et ses techniques, Paris 1947, p. 173; cf. exercices de Bally, 190 et 191.

semble, que tel autre procédé, comme l'emploi du présentatif: «C'est...» qui appartient aussi à la langue écrite, la segmentation est employée spontanément dans des phrases isolées, des répliques vives, toujours justifiées par les circonstances. On imaginerait malaisément tout un discours construit sur ce modèle, et encore moins un discours grave et posé¹. L'ordre dit logique, normal, reste malgré tout le plus fréquent.

Ainsi, la segmentation serait intéressante à étudier dans toute sa complexité en tant que phénomène de la langue parlée et affective, un des procédés de la langue pour traduire les mouvements de volonté et de sensibilité que réprime l'ordre logique, malgré tout le plus employé. Il reste encore à déterminer la valeur relative de ce procédé employé spontanément par un Français² pour ne pas être tenté de l'ériger en règle générale que l'on applique consciemment, ce qui userait ce procédé de mise en valeur en en abusant. Ce procédé de la segmentation a-t-il tendance à se répandre aujourd'hui? serait-ce un trait caractéristique de la langue contemporaine et peut-être un reflet linguistique d'un caractère de notre époque? Une étude historique pourrait le dire.

Paris (2, av. Hoche)

Françoise Thierry

¹ Ainsi je n'en ai relevé que deux exemples dans un récit brillant, plutôt ironique, d'un méridional cultivé.

² Peut-être y aurait-il même lieu de tenir compte de différences provinciales.